

## INFORMATIONS PRATIQUES

### La journée d'études s'adresse aux :

- responsables de services des administrations locales: service Population, service Etat civil, service social du CPAS, service Economie et autorisation/permis... ;
- bourgmestres;
- secrétaires communaux et secrétaires de CPAS;
- chefs de corps;
- fonctionnaires sanctionneurs SAC, coordinateurs sécurité intégrale;
- police locale (agents de quartier, service judiciaire...);
- services de contrôle et d'inspection; ...

La journée d'étude n'est accessible qu'aux membres de l'administration publique.

**Date** 3 décembre 2010

### Lieu

Ecole royale militaire, rue Hobbema 8, 1000 Bruxelles.  
Il n'y a pas d'emplacements de parking prévus.

### Transports publics:

- Avec le train et métro : Gare Centrale de Bruxelles + métro 1 ou 5 direction Stokkel ou Hermann-Debroux, descendre à l'arrêt de métro Schuman (ou directement jusqu'à la gare Bruxelles Schuman) . Continuer à pieds à gauche via l'avenue Kortenberg, près de la grande mosquée à droite prendre l'avenue de la Renaissance puis la deuxième rue à gauche : rue Hobbemas.
- Avec le bus : les lignes 21, 28, 36, 61 et 63 s'arrêtent non loin du KMS (Schuman, De Jamblinne de Meux, Wappers).

### Langue

Français.  
Op 6 december zal de studiedag plaats vinden in het Nederland.

### Inscription

En complétant le formulaire ci-joint et en le renvoyant à la maison d'édition Politeia. Vous pouvez également vous inscrire par mail ([yves.stevens@politeia.be](mailto:yves.stevens@politeia.be)) ou par fax (02 289 26 19) en mentionnant vos nom, fonction, service, numéro de téléphone et adresse de facturation. L'inscription est définitive, vous recevrez une facture.  
La journée d'étude n'est accessible qu'aux membres de l'administration publique.

### Prix

90 euros (pauses café, lunch et farde de documentation compris, TVA non comprise).



# La sûreté de l'État commence par une autorité locale forte

## JOURNÉE D'ÉTUDE

3 décembre 2010  
Ecole royale militaire (Bruxelles)



politeia

EDITIONS POLITEIA  
GALERIE RAVENSTEIN 28  
1000 BRUXELLES



JBEA8000000000003332

INUTILE  
D'AFFRANCHIR



## La sûreté de l'Etat commence par une autorité locale forte

### "Il y a quelque chose qui ne va pas"

- La même personne vient déclarer trois fois en un an la perte de ses papiers d'identité ;
- Toutes les semaines, de nouvelles personnes présentant la même origine ethnico-culturelle demandent une aide ;
- A chaque fois, des personnes ayant la même nationalité demandent une autorisation en vue d'exploiter un commerce de nuit et elles paient en liquide les taxes d'un montant élevé ;
- Beaucoup de demandes de passeports internationaux émanant de personnes bénéficiant d'aide ;

Les administrations locales sont les premières autorités à être **confrontées à des phénomènes** et des situations qui ne revêtent pas un caractère illégal mais qui suscitent chez le fonctionnaire concerné un sentiment de malaise ("Il y a quelque chose qui ne va pas."). Une attestation, une inscription, un document officiel établi par l'administration locale peuvent dans de tels cas être le résultat d'un comportement criminel ou l'amorce d'une fraude organisée, de criminalité ou pire. Pensons à la traite d'êtres humains, à l'économie illégale, aux pratiques de blanchiment d'argent, à l'extorsion, à l'association de malfaiteurs... Comment réagissez-vous en tant qu'administration locale à ces soupçons, à cette inquiétude ? A quoi devez-vous faire attention en tant que responsable de service ? Sur quel soutien une administration locale responsable peut-elle compter ?

Une réaction prudente/réfléchie/adaptée à ces phénomènes constitue un **défi pour les administrations locales** mais la Sûreté de l'Etat peut fournir un soutien en la matière. Une bonne circulation d'informations entre les administrations locales et la Sûreté de l'Etat est d'une importance capitale pour le fonctionnement efficace des services de renseignements mais également des administrations locales.

La Sûreté de l'Etat est un **partenaire pour les services communaux** qui, dans l'exécution de leurs missions, sont confrontés à des tentatives de fraude organisée portant sur des documents officiels, fausse identité, abus d'argent public... La Sûreté de l'Etat peut conseiller et aider dans certains dossiers les administrations locales et elle le fera.

A l'occasion de la journée d'étude 'La sûreté de l'Etat commence par une autorité locale forte', des représentants de la Sûreté de l'Etat engage un dialogue avec les pouvoirs locaux.

### Une loi sévère relative aux méthodes de recueil des données

Le 1er septembre 2010, la loi relative aux méthodes de recueil des données entra en vigueur. Cette **nouvelle loi** offre aux services de renseignements des possibilités particulières pour obtenir des informations, mais les administrations locales sont maintenant également soumises à l'obligation légale de transmettre des informations à la Sûreté de l'Etat. On va même plus loin : les administrations locales sont susceptibles d'être sanctionnées si elles ne transmettent pas les informations à la Sûreté de l'Etat.

Vos **questions concrètes** relatives à cette loi recevront au cours de la journée d'études des réponses concrètes: Qu'implique cette obligation ? Quelles sont les informations devant être transmises ? Suffit-il de transmettre une copie du dossier complet par courrier ?

Au cours de la journée d'étude, les participants auront la possibilité de **poser des questions**. Lors des pauses, un contact individuel avec les représentants de la Sûreté de l'Etat est également possible.

## PROGRAMME

9h – 9h30 Accueil et café

9h30 – 9h40

**Une administration locale forte contribue à la sécurité de l'état**  
*Simon Petermann, professeur honoraire à l'Université de Liège, ancien fonctionnaire de la commune du Molenbeek et ancien conseiller communal d'Anderlecht, président de la journée*

9h40 – 10h10

**On s'est déjà vu quelque part ?** Qui est la Sûreté de l'Etat ? Que fait-elle dans notre pays et dans notre commune ?  
*Robin Libert, Directeur de l'Analyse, Sûreté de l'Etat*

10h10 – 11h20

**Une menace constitue un puzzle ; seul un puzzle complet donne une vue d'ensemble ; l'administration locale constitue la première pièce du puzzle**  
Les grandes menaces sont d'abord esquissées par la Sûreté de l'Etat dans des vues d'ensemble; la Sûreté de l'Etat les zooment ensuite et indique la présence de l'administration locale dans cette vue d'ensemble.  
*Panel réunissant des analystes en renseignement de la Sûreté de l'Etat*

11h20 – 11h50 Pause café

11h50 – 12h10

**Se taire va à l'encontre de la loi.** La nouvelle loi relative aux méthodes particulières de renseignement : explications relatives aux obligations légales des administrations locales en matière d'échange d'informations  
*Monique Liessens, Conseiller, Service juridique, Sûreté de l'Etat*

12h10 – 12h40

**La Sûreté de l'Etat est-elle également un pouvoir local ?** Le fonctionnement de la Sûreté de l'Etat au niveau local  
*Robert Moniquet, Directeur des Opérations, et Dirk Debeausaert, Commissaire, Sûreté de l'Etat*

12h40 – 13h50 Lunch

13h50 – 14h20

**At your service. Quelles informations cherchons-nous et quelles réponses pouvez-vous obtenir?**  
A propos de la circulation d'informations entre les administrations locales et la Sûreté de l'Etat  
*Jacques Duriau, Commissaire divisionnaire, Sûreté de l'Etat*

14h20 – 15h20

**Quelques exemples de collaboration exemplaire:**  
Blood and honour / Tchétchènes / ...  
*Alain Damoiseau, Commissaire, Sûreté de l'Etat*

15h20 – 15h30

**Le service secret joue cartes sur table**  
Une bonne collaboration entre l'administration locale et la Sûreté de l'Etat sert notre société  
*Alain Winants, administrateur général de la Sûreté de l'Etat*

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Journée d'études 'La sûreté de l'Etat commence par une autorité locale forte

Veillez envoyer le bulletin d'inscription dûment complété à la maison d'édition Politeia par fax 02 289 26 19 ou par courrier (Galerie Ravenstein 28, 1000 Bruxelles) ou via mail (yves.stevens@politeia.be).

Monsieur / Madame \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Organisation \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

O Participe à la journée d'étude "La sûreté de l'Etat commence par une autorité locale forte" à ..... personnes au prix de 90 euros par personne (pauses café, lunch et farde de documentation compris, TVA non comprise). La journée d'études n'est accessible qu'aux membres de l'administration publique.

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Notre inscription est considérée comme ferme et définitive, vous recevrez par courrier une facture. Vos données sont conservées dans notre banque de données, elles ne sont en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément à la loi sur la vie privée, vous disposez d'un droit de communication et de correction.